

PARTICULIERS



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>

[Famille – Scolarité \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19805\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19805)

>

[Allocations destinées aux familles \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N156\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N156)

>

[Complément de libre choix du mode de garde \(CMG\) – Assistante maternelle \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F345\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F345)

Fiche pratique

Complément de libre choix du mode de garde (CMG) – Assistante maternelle

Vérfié le 01 août 2022 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) fait partie de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Il s'agit d'une prise en charge partielle de la rémunération d'une assistante maternelle agréée. Le montant de la CMG varie selon le nombre d'enfants à charge, l'âge de votre enfant et vos ressources. Un minimum de **15 %** des frais reste à votre charge. Il existe 2 situations : vous employez directement une assistante maternelle ou vous faites appel à un organisme intermédiaire.

Embauche directe

Via un organisme

Tout replier Tout déplier

De quoi s'agit-il ?

Qui est concerné ?

Montant

Demande

Versement



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F345>

Hôtel de Ville

5 chemin de Bellevue CS 80015

49610 Murs-Érigné

Comment procéder en cas de changement de situation ?



Textes de référence



Services en ligne et formulaires



Questions ? Réponses !

Que comprend la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F13218>)

Et aussi

Assistante maternelle (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N20383>)

Travail – Formation

Complément de libre choix du mode de garde (CMG) – Garde à domicile (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F31101>)

Famille – Scolarité

Complément de libre choix du mode de garde (CMG) – Micro-crèche (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F33648>)

Famille – Scolarité

Pour en savoir plus

Urssaf service Pajemploi  (<http://www.pajemploi.urssaf.fr>)

Urssaf Caisse nationale (ex-Accoss)

Pajemploi : guide pratique de la 1re déclaration 

(<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/ma-premiere-declaration.html>)

Urssaf

Plafonds ressources complément libre choix du mode de garde  (<https://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance/le-complement-de-libre-choix-du-mode-de-garde>)

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

CMG en tiers payant  (https://www.caf.fr/sites/default/files/plaquette_CMG_150_210_imprimante_0.pdf)

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

©
Direction de l'information légale et administrative (<https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F345>
Hôtel de Ville
5 chemin de Bellevue CS 80015
49610 Murs-Érigné